

Fiche candidat DANSE

Certificat d'aptitude professionnelle

Épreuve obligatoire en ponctuel – Session 2022

Les textes de référence :

- Arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général à compter de la session 2021 pour les candidats sous statut scolaire et les apprentis.
- Circulaire du 17-07-2020.
- BOEN n° 31 du 30-07-2020.

Les candidats choisissent une épreuve parmi les 3 suivantes :

1. Danse
2. Demi-fond
3. Tennis de table

Le jour de l'épreuve, le candidat devra se présenter avec sa convocation, sa pièce d'identité et une tenue adaptée à l'activité choisie et au règlement de l'installation sportive.

1) Description de l'épreuve :

Le candidat présente une chorégraphie d'une durée de 1 minute 30 secondes à 2 minutes dans un espace scénique dont les dimensions auront été communiquées au préalable par le jury.

Il dispose d'un temps de préparation de 15 à 20 minutes. Ce temps, observé par le jury, fait partie de l'épreuve.

Le candidat fournit le support sonore, s'il existe, sous forme numérique (CD ou clé USB) et dont la durée de montage ne dépassera pas le temps imparti.

2) Conditions de l'épreuve :

Le candidat est observé et évalué dès le temps d'échauffement et de préparation.

Une pénalité de 1 point est attribuée aux prestations dépassant de 10 secondes (en + ou en -) l'exigence de durée (1'30'' à 2').

3) Aide à la préparation :

- Ne pas oublier sa pièce d'identité, sa convocation, son CD ou sa clé USB.
- Le candidat doit se présenter avec une tenue adéquate.
- Le choix de l'activité danse nécessite une pratique régulière dans cette activité.

4) Attendus de fin de lycée professionnel (AFLP) : BOEN n° 31 du 30-07-2020

AFLP 1 « S'engager devant des spectateurs ou des juges pour produire ou reproduire des formes corporelles maîtrisées au service d'une intention ».

AFLP 2 « Utiliser des techniques efficaces pour enrichir sa motricité, la rendre plus originale, plus efficace au service de la prestation prévue ».

AFLP 3 « Se préparer pour présenter une prestation complète, maîtrisée et sécurisée à une échéance donnée ».

AFLP 4 « Prévoir et mémoriser le déroulement des temps forts et des temps faibles de sa prestation pour la réaliser dans son intégralité en restant concentré ».

5) **Déroulement de l'épreuve :**

1ère phase :

- Accueil des candidats (appel collectif, vérification d'identité, vérification du support musical).
- Présentation de l'épreuve par un membre du jury.

2ème phase :

- Échauffement : 15 à 20 minutes maximum. L'évaluation débute dès cet instant. **Ce temps d'échauffement et de préparation est observé et noté par le jury.**

3ème phase :

- Réalisation de la prestation scénique.

6) **Notation :** BOEN n° 31 du 30-07-2020. La note sur 20 est décomposée de la manière suivante :

AFLP évalués	Points	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP 1 S'engager devant des spectateurs ou des juges pour produire ou reproduire des formes corporelles maîtrisées au service d'une intention	8	Le candidat cherche à « faire vite » pour s'exposer le moins longtemps possible. 0 à 1,5 point	Le candidat agit pour lui-même plus qu'il n'exprime. Il assume difficilement le regard des spectateurs. 2 à 3,5 points	Le candidat organise sa prestation pour « faire bien » en assumant de façon souvent neutre sa présence face aux spectateurs. Il récite avec application ce qu'il a appris. 4 à 6 points	Le candidat agit pour exprimer. Il interprète son propos et tente de capter l'attention du spectateur. 6,5 à 8 points
AFLP 2 Utiliser des techniques efficaces pour enrichir sa motricité, la rendre plus originale, plus efficace au service de la prestation prévue	6	La motricité reste usuelle, caricaturale voire mimée « au service » d'un projet absent ou confus. 0 à 1 point	La motricité s'éloigne du quotidien mais comporte des approximations, une tonicité mal régulée, des déséquilibres mal maîtrisés...au service d'un projet inégal. 1,5 à 2,5 points	La motricité s'enrichit grâce à des variations intentionnelles de formes, de temps, d'énergie, d'espace au service d'un projet simple organisé avec une intention lisible. 3 à 4,5 points	La motricité est porteuse de sens et d'émotion. Elle sert l'intention en évoquant le propos choisi. La prestation devient originale en utilisant une motricité expressive, fluide et maîtrisée au service d'un projet épuré et structuré, symbolique. 5 à 6 points
AFLP 3 Se préparer pour présenter une prestation complète, maîtrisée et sécurisée à une échéance donnée	3	Préparation absente, à peine esquissée ou inadaptée. 0 à 0,5 point	Préparation partielle et succincte ou « copiée ». 1 point	Préparation complète et autonome. 2 points	Préparation structurée, générale et spécifique avec prise de repères dans l'espace et répétition des passages importants. 3 points
AFLP 4 Prévoir et mémoriser le déroulement des temps forts et des temps faibles de sa prestation pour la réaliser dans son intégralité en restant concentré	3	Candidat concentré partiellement. Scénario non prévu ou confus. Oublis marqués. 0 à 0,5 point	Candidat momentanément déconcentré. Scénario sans surprise et monocorde. Oublis visibles. 1 point	Candidat concentré sur son exécution. Scénario construit autour d'un propos qui s'enrichit de contraste. Oublis possibles rattrapés rapidement. 2 points	Candidat concentré sur son interprétation. Scénario construit pour capter et maintenir l'intérêt du spectateur. Prestation mémorisée. Déroulement fluide. 3 points

Une pénalité de 1 point est attribuée aux prestations dépassant de 10 secondes (en + ou en -) l'exigence de durée (1'30'' à 2').

Aucune note n'est communiquée au candidat.